

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

N°034_2025

DATE DE LA CONVOCATION :
16/09/2025
DATE D’AFFICHAGE :
16/09/2025

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 11
Absent : 2
Ayant donné procuration : 2

OBJET : Convention-type pour entre la commune et l’association Basti’Mômes

L’an DEUX MILLE VINGT CINQ et le vingt-trois, à vingt heures dix, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de SEPTEMBRE sous la présidence d’**Emma LEON, Maire** et la désignation de Monsieur Jacques DECUIGNIERES en qualité de secrétaire de séance.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs, Emma LEON, Jean Charles BARBANT, Jacques DECUIGNIERES, Thierry DELESCLUSE, Gérard GRELET, Amelle HAFSA, Alexandre HAYEK, Éric LEVANTIS, Vincent MARTIN, Hugues SERVIÈRE, Laure VINCENT.

Absents ayant donné procuration :
Thomas NERVI à Eric LEVANTIS
Laurence PETIT à Thierry DELESCLUSE

Absents :
Lou LOMBARD
Sandrine PEREIRA

Exposé des motifs

Madame Amelle HAFSA rappelle que :

La commune de La Bastidonne souhaite favoriser l’engagement de l’association de parents d’élèves « Basti’Mômes » dans la mise en œuvre d’une activité multisports.

Ce soutien interviendrait dans le cadre des accueils périscolaires du soir organisés par la collectivité. L’activité s’adresse aux enfants du CP au CM2 inscrits au périscolaire du soir et répond à un besoin de l’enfants de se dépenser après une journée d’école, tout en découvrant de manière ludique de nouveaux sports.

Afin de mettre en œuvre ce soutien, il est nécessaire d’établir une convention, dont le modèle type est proposé en annexe de cette délibération, entre la Commune et l’association Basti’Mômes.

Cette convention-type structure le partenariat autour des éléments cadres.

Au vu de ce qui précède, ouï l’exposé de Madame Amelle HAFSA, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A L’UNANIMITE
- **VALIDE** les principes généraux tels que définis dans la convention-type annexée,
- **AUTORISE** Mme La Maire à signer toute convention pour établie sur la base de la convention-type ci-annexée.

Fait à La Bastidonne,
Le 23 septembre 2025.

Madame La Maire,
Emma LEON.



Le Secrétaire de séance,
Jacques DECUIGNIERES.